



**SYNDICAT DEPARTEMENTAL
DES ENERGIES DE SEINE ET MARNE**

◇◇◇◇◇◇◇◇

COMITE SYNDICAL DU 21 MAI 2019

PROCES-VERBAL DE SEANCE

L'an deux mille dix-neuf, le 21 mai à 15h00, les conseillers syndicaux désignés par les comités de territoires se sont réunis au siège social du Syndicat, suite à la convocation en date du 14 mai 2019 du président, Pierre YVROUD.

Délégués présents et votants :

M. Jean-Paul ANGLADE - M. Jean-Jacques BARBACHOUX - Mme Bernadette BEAUVAIS - M. Daniel BEDEL - M. Jean-Jacques BERNARD - M. Michel BILLOUT - M. Roger BOUCHAIB - M. Jean-Louis BOUCHUT - M. Paul BRETHEREAU - M. Patrice CAFFIN - Mme Claire CAMIN - M. Bernard CARMONA - M. Charles CARPENTIER - Mme Rosette CHAHINIAN - M. Gérard CHANCLUD - M. Francis CHESNE - M. Pierre COURTIER - M. Jacques DELPORTE - Alexandre DENAMIEL - M. Philippe DOUCE - M. Alain DUMÉE - M. Gilles DURAND - M. Daniel FADIN - M. Philippe FASSELER - M. Xavier FERREIRA - M. Pascal FOURNIER - M. Michel GARD - M. Claude GUERARD - M. Jean-Claude JEGOUDEZ - M. Dominique JOLY - M. Michel LEGRAND - M. Philippe LOYAL - Mme Laure LUCE - M. Christophe MARTINET - M. Alain MUNOZ - M. Dominique PERNIER - M. Gabriel PLADYS - M. Christian POTEAU - Mme Claude RAIMBOURG - M. Dany ROUGERIE - M. Jacques ROUSSEAU - M. Stanislas SAUVAGE - M. Marc SAVINO - Mme Evelyne SIVANNE - M. Richard STEHLIN - M. Jean-Charles TORTA - M. Alain TRUCHON - M. Jean-Claude VALETTE - M. Alain VALLEE - M. Pierre YVROUD.

Délégués représentés :

M. Jacques ILLIEN donne pouvoir à M. Alain MUNOZ ;
M. Jean-Luc LABATUT donne pouvoir à M. Christophe MARTINET ;
M. Jean-Michel LEMSEN donne pouvoir à M. Pierre COURTIER ;
M. Pascal MACHU donne pouvoir à M. Jacques ROUSSEAU ;
Mme Maryse MICHON donne pouvoir à M. Pierre YVROUD ;
M. Michel MENARD donne pouvoir à M. Michel GARD ;
M. Guy NICOUUD donne pouvoir avec M. Christian POTEAU ;

Délégués excusés :

M. Philippe BAPTISTE - M. Daniel BAUDIN - M. Jean-Michel BELHOMME - M. Serge BARBERI - M. Claude BONICI - M. Alain BRIAND - M. Alain BURKHARD - M. Franck CALADO - M. Denis CELADON - M. Casimir CHEREAU - M. Alain D'AZEVEDO - M. Christophe DEFER - M. Stéphane DEVAUCHELLE - M. El Arbi DIHNI - M. Daniel DOMEZ - M. Jacques DROUHIN - M. Jean-Louis DURAND - M. Dominique ETIENNE - M. Jean-Marc FABRY CASAVIO - M. Dominique FESSARD - M. Philippe FOURMY - M. Michel GASTINE - M. Jean-Jacques GRUDE - M. Réginald HERBEAUX - M. Hubert HINCELIN - M. Loïc LE DIEU DE VILLE - Michel LE GLAS - M. Jean-Michel LEMSEN - M. Roland LEROY - M. Francis OUDOT - M. Jean-Benoît PINTURIER - M. Alain POURVIN - M. Cyril RUDLER - M. Fabrice STEFANIK - M. Georges THERRAULT - M. Fabien VALLEE.

Le président constate le quorum (50 membres présents à l'appel).

Nombre de membres dont le Comité doit être composé	92	Nombre de membres en exercice	91
Nombre de membres présents (votants ou non)	50		
Suffrages exprimés (votants)	57		
Dont pouvoirs	7		

Assistaient à la réunion, outre les conseillers syndicaux :

M. Didier FENOUILLET, Directeur Général des Services - Mme Christelle PIART, Directrice Administrative Financière et Ressources Humaines - M. Marc BOTTEL, responsable du service énergie

Le président propose à l'assemblée d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- **Demande de subvention à la Région pour la réalisation d'un bouquet d'études de faisabilité pour la conversion de chaufferies fioul par des énergies renouvelables**
- **Création d'un poste d'administrateur territorial hors classe.**

Les membres du comité syndical acceptent à l'unanimité d'ajouter ces deux points à l'ordre du jour qui devient :

ORDRE DU JOUR

1. Intervention du service énergie sur les groupements de commandes d'achat d'électricité – doc1
2. Date du prochain comité syndical ;
3. Approbation du procès-verbal du 9 avril 2019 - délibération n° 2019-36 ; *doc1*
4. Décision modificative n°1 – délibération n°2019-37 ;
5. Création de la Commission de Délégation de Service Public – délibération n°2019-38 ;
6. Autorisation donnée à la SEM SDESM ENERGIES de prendre une participation financière dans le projet photovoltaïque au sol d'Annet-sur-Marne – délibération n°2019-39 ;
7. Désignation d'un membre de la Commission Consultative Paritaire – délibération n°2019-40 ;
8. Evolution des subventions éclairage public à compter de 2020 – délibération n°2019-41 ; *doc 2*
9. Création d'un poste d'administrateur hors classe – délibération n°2019-42 ;
10. Demande de subvention à la Région relative à la réalisation d'un bouquet d'études de faisabilité pour la conversion de chaufferies fioul par des énergies renouvelables – délibération n°2019-43 ;
11. Questions diverses.

Secrétaire de séance : M. Fadin

1. INTERVENTION DU SERVICE ENERGIE SUR LES GROUPEMENTS DE COMMANDES D'ACHAT D'ELECTRICITE

Doc 1

2. DATE DU PROCHAIN COMITE SYNDICAL

Le prochain comité est fixé au 2 juillet 2019 à 15h00.

3. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 9 AVRIL 2019 :

DELIBERATION N°2019-36

Le procès-verbal, qui a été transmis à chacun des membres du Comité Syndical, n'appelle aucune observation.

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés,

. APPROUVE le procès-verbal de la séance du 9 avril 2019.

4. DECISION MODIFICATIVE N°1

DELIBERATION N°2019-37

Vu la délibération n°2019-28 du 9 avril 2019 relative au budget 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES			
Chapitre	Article	Libellé	Montant
011	60611	Eau	600,00
011	6232	Fêtes et cérémonie	300,00
011	6358	Autres droits	100,00
011	637	Autres impôts taxes et versements assimilés	-1 000,00
65	657348	Subv. fonctionnement versée aux communes	-96 000,00
023	023	virement à la section d'investissement	1 072 049,73
TOTAL DEPENSES			976 049,73
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES			
75	757	R1	47 000,00
77	773	Mdts annul ex. antérieurs	8 000,00
TOTAL RECETTES			55 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chapitre	Article	Libellé	Montant
204	2041482	Subventions équipements aux commu	80 549,73
4581029	4581029	bellot	13 000,00
4581048	4581048	boutigny	14 000,00
4581049	4581049	bransles	38 000,00
4581051	4581051	breau	15 000,00
4581067	4581067	chailly en bière	10 000,00
4581069	4581069	chaintreaux	18 000,00
4581079	4581079	champeaux	10 000,00
4581081	4581081	changis-sur-marne	57 500,00
4581094	4581094	château-Landon	26 000,00
4581123	4581123	coubert	2 000,00
4581167	4581167	esmans	20 000,00
4581169	4581169	everly	22 000,00
4581172	4581172	favières	5 000,00
4581177	4581177	La Ferté-Gaucher	15 000,00
4581180	4581180	fleury-en-bière	5 000,00
4581181	4581181	fontaine-fourches	30 500,00
4581188	4581188	forges	45 000,00
4581214	4581214	guermantes	1 000,00
4581232	4581232	jouy le chatel	5 000,00
4581235	4581235	jutigny	30 000,00
4581238	4581238	laval-en-brie	21 000,00
4581240	4581240	fescherolles	28 500,00
4581248	4581248	livry sur seine	27 000,00
4581253	4581253	longueville	19 500,00
4581313	4581313	mouroux	40 000,00
4581314	4581314	mousseaux les bray	36 000,00
4581317	4581317	mouy sur seine	33 500,00
4581320	4581320	nanteau sur essonne	24 500,00
4581352	4581352	le plessis feu aussoux	51 000,00
4581385	4581385	st ange le viel	5 000,00
4581386	4581386	st augustin	37 000,00
4581388	4581388	st brice	60 400,00
4581396	4581396	st germain sur ecole	14 000,00
4581402	4581402	st loup de naud	37 000,00
4581409	4581409	st mery	10 000,00
4581433	4581433	sept sorts	75 000,00
4581461	4581461	trocly en multien	15 000,00
4581470	4581470	le vaudoué	17 000,00
4581478	4581478	vernou la celle	2 000,00
4581485	4581485	villemarechal	30 000,00
4581489	4581489	villeneuve le comte	83 000,00
4581498	4581498	villiers en bière	45 000,00
4581499	4581499	villiers saint georges	55 000,00
4581504	4581504	Vimpelles	2 000,00
4581507	4581507	voinsles	11 000,00
4581516	4581516	beauthell-saints	4 000,00
4581517	4581517	Chenoise-cucharmoy	38 000,00
TOTAL DEPENSES			1 283 949,73

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES			
Chapitre	Article	Libellé	Montant
16	1641	emprunts en euros	-1 000 000,00
23	2315	Installation, matériel et outillage techni	8 500,00
021	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTION	1 072 049,73
4582029	4582029	bellot	13 000,00
4582048	4582048	boutigny	14 000,00
4582049	4582049	bransles	38 000,00
4582051	4582051	breau	15 000,00
4582067	4582067	chailly en bière	10 000,00
4582069	4582069	chaintreaux	18 000,00
4582079	4582079	champeaux	10 000,00
4582081	4582081	changis-sur-marne	57 500,00
4582094	4582094	Château-Landon	26 000,00
4582123	4582123	coubert	2 000,00
4582167	4582167	esmans	20 000,00
4582169	4582169	everly	22 000,00
4582172	4582172	favières	5 000,00
4582177	4582177	La Ferté-Gaucher	15 000,00
4582180	4582180	fleury-en-bière	5 000,00
4582181	4582181	fontaine-fourches	30 500,00
4582188	4582188	forges	45 000,00
4582214	4582214	guermantes	1 000,00
4582232	4582232	jouy le chatel	5 000,00
4582235	4582235	jutigny	30 000,00
4582238	4582238	laval-en-brie	21 000,00
4582240	4582240	lescherolles	28 500,00
4582248	4582248	livry sur seine	27 000,00
4582253	4582253	longueville	19 500,00
4582313	4582313	mouroux	40 000,00
4582314	4582314	mousseaux les bray	36 000,00
4582317	4582317	mouy sur seine	33 500,00
4582320	4582320	nanteau sur essonne	24 500,00
4582352	4582352	le plessis feu aussoux	51 000,00
4582385	4582385	st ange le viel	5 000,00
4582386	4582386	st augustin	37 000,00
4582388	4582388	st brice	60 400,00
4582396	4582396	st germain sur ecole	14 000,00
4582402	4582402	st loup de naud	37 000,00
4582409	4582409	st mery	10 000,00
4582433	4582433	sept sorts	75 000,00
4582461	4582461	trocy en multien	15 000,00
4582470	4582470	le vaudoué	17 000,00
4582478	4582478	vernou la celle	2 000,00
4582485	4582485	villemarechal	30 000,00
4582489	4582489	villeneuve le comte	83 000,00
4582498	4582498	villiers en bière	45 000,00
4582499	4582499	villiers saint georges	55 000,00
4582504	4582504	Vimpelles	2 000,00
4582507	4582507	voinsles	11 000,00
4582516	4582516	beautheil-saints	4 000,00
4582517	4582517	Chenoise-cucharmoy	38 000,00
TOTAL RECETTES			1 283 949,73

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés :

. ADOPTE la décision modificative n°1 du budget 2019, telle que présentée ci-dessus.

5. CREATION DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

DELIBERATION N°2019-38

Considérant la délibération n°2019 du 9 avril 2019 relative aux conditions de dépôt des listes pour la désignation des membres de la commission de délégation de service public ;

Nombre de votants : 57

3 scrutateurs sont désignés pour :

- le dépouillement des bulletins : M. Guérard
- la lecture des bulletins : M. Fadin
- la comptabilisation des résultats : M. Yvroud

M. le Président a reçu 1 liste.

Il est procédé à l'élection :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 57
- nombre de bulletins nuls (blancs ou litigieux selon l'article L65 et L66 du code électoral) : néant
- nombre de suffrages exprimés : 57

Ont obtenu :

Liste 1 : 57 voix

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés,

. DESIGNÉ les membres de Commission de Délégation de Service Public :

Titulaires : M. LEMSEN – M. COURTIER – M. GARD – M. ANGLADE – M. BERNARD

Suppléant : M. BAPTIST – M. CAFFIN – Mme BEAUVAIS – M. PERNIER – Mme LUCE

6. AUTORISATION DONNEE A LA SEM SDESM ENERGIES DE PRENDRE UNE PARTICIPATION FINANCIERE DANS LE PROJET PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL D'ANNET-SUR-MARNE

DELIBERATION N°2019-39

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1521-1 à L 15251-3 ;
Le directeur de la SEM SDESM ENERGIE présentera le projet.

Vu l'avis du bureau syndical du 23 avril 2019 : les membres du bureau proposent au comité syndical de donner un avis favorable à une prise de participation de la SEM dans ce projet sous réserve que le plan d'affaires d'AKUO soit rentable (TRI positif à 20 ans), et sous réserve que le conseil d'administration de la SEM SDESM Energies approuve ce projet.

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés,

. AUTORISE la SEM SDESM ENERGIES à participer financièrement au projet photovoltaïque au sol d'Annet sur Marne sous réserve que le conseil d'administration de la SEM SDESM Energies approuve ce projet.

7. DESIGNATION D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE

DELIBERATION N°2019-40

Considérant la délibération 2018-78 du 28 novembre 2018 relative aux représentants du SDESM au sein de la commission consultative paritaire pour la transition énergétique ;

Considérant la délibération 2019-15 relative à la démission d'un délégué du comité syndical, membre de la commission consultative paritaire ;

Il est nécessaire d'élire un nouveau représentant,

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés,

. DESIGNNE M. CHESNE membre de la commission consultative paritaire.

8. EVOLUTION DES SUBVENTIONS ECLAIRAGE PUBLIC A COMPTE DE 2020

DELIBERATION N°2019-41

Considérant la nécessité de faire évoluer les subventions versées aux communes percevant la taxe d'électricité à compter de 2020.

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés,

. **ADOPTÉ** le tableau des subventions éclairage public ci-joint.

9. CREATION D'UN POSTE D'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL HORS CLASSE

DELIBERATION N°2019-42

Considérant le départ en retraite du Directeur Général des Services en fonction à compter du 1^{er} octobre 2019 ;

Considérant la nécessité de le remplacer ;

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

.**DECIDE** de créer 1 poste d'administrateur territorial hors classe contractuel (HEA3);

.**MODIFIE** le tableau des effectifs en conséquence.

10. DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION RELATIVE A LA REALISATION D'UN BOUQUET D'ETUDES DE FAISABILITE POUR LA CONVERSION DE CHAUFFERIES FIOUL PAR DES ENERGIES RENOUVELABLES

DELIBERATION N°2019-43

Vu le projet d'accompagner financièrement la conversion de chaufferies fioul par des chaufferies biomasse nécessitant la réalisation d'études de faisabilités préalables ;

Considérant que le SDESM assurera la maîtrise d'ouvrage pour les études de faisabilité ;

Considérant le montant estimé de cette opération de 24 000 euros HT pour environ 10 études de faisabilité ;

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés,

. **DEMANDE** au président de solliciter auprès de la Région une subvention pour la réalisation des études de faisabilité pour la conversion des chaufferies fioul par des énergies renouvelables

11. QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à La Rochette, le 24 mai 2019

Le Président,

Pierre YVROUD.

Les membres présents du comité syndical,
Suivant la liste ci-dessous.